

Conseil municipal de Lentillac du Causse du 5 JANVIER 2023  
**PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 5 JANVIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le cinq janvier à vingt heures trente, les conseillers municipaux de la commune de Lentillac du Causse se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Françoise LAPERGUE, Maire

Date de convocation : 22 décembre 2022

Présents : Françoise LAPERGUE - Christian ROUQUIE - Marie-Hélène DELTEIL -  
Guilhem BOUCHER - Aurélie POUJADE - Jean-Louis DELPECH  
Absent excusé : - Marc RICHARD qui a donné pouvoir à Jean-Louis DELPECH -

Secrétaire de séance : Aurélie POUJADE

Madame le Maire constate que la majorité des membres du Conseil Municipal est présente ou représentée et que ce dernier peut valablement délibérer.  
La lecture du compte-rendu du dernier conseil n'appelant aucune remarque, il est validé à l'unanimité.

Madame le Maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour : création de poste pour évolution de carrière de Mme COPOIX Nadine, la secrétaire de mairie.

Le conseil valide l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

**Délibération 2023/01**

**Création poste adjoint administratif principal de 1ere classe :**

Madame le Maire propose que Mme Copoix passe d'adjoint principal 2eme classe à adjoint principal 1ere classe, conformément à son évolution de carrière envoyé par le Centre de Gestion 46.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité

**Délibération 2023/02**

**Devis réfection sanitaire de l'appartement de la Mairie :**

Madame le Maire présente trois devis pour le remplacement d'une cabine de douche de l'appartement de la mairie.

Le devis de Mr Lemercier pour un montant de 2150 € TTC pour une douche bâtie de 1mx1m est retenu à l'unanimité

**Questions diverses**

- La cérémonie des vœux aux habitants aura lieu le dimanche 8 janvier 2023 à 10h30.
- Le vendredi 27 janvier à 9 heures : démontage de la crèche
- Débroussaillage autour du lavoir de la Sagne le vendredi 13 janvier à 10 heures

**La séance comportant deux délibération est levée à 22 h 25**

**Le secrétaire de séance**  
**Aurélie POUJADE**



**Le Maire,**  
**Françoise LAPERGUE**

